
Programme de législature 2021-2026

Agir pour une Bulle
harmonieuse





intro.

Le Conseil communal
2021-2026

Dans une ville à la croissance démographique qui demeure soutenue, les défis auxquels notre commune doit faire face ne manquent pas. Il est de la responsabilité des Autorités communales d'accompagner au mieux cette croissance afin de satisfaire aux besoins actuels et futurs de la population en matière d'infrastructures et de services.

Dans la continuité de la précédente, la législature 2021-2026 se concentrera autour des axes prioritaires de la politique communale que sont l'aménagement du territoire, le développement des infrastructures, la mobilité et le renforcement du lien social. Pour rendre le centre-ville plus convivial et plus attractif, la revalorisation des espaces publics constitue sans aucun doute l'un des enjeux majeurs.

A travers le présent programme de législature, la Ville de Bulle se dote d'un outil de pilotage de l'action politique. Fruit d'un important travail d'analyse mené par le Conseil communal, ce document n'a pas la prétention de dresser la liste exhaustive des actions que l'Exécutif entend mener durant les cinq ans à venir. Concrètement, cet instrument de bonne gouvernance représente un fil rouge fixant les objectifs généraux qui seront visés et les mesures prioritaires que la Ville souhaite déployer au cours des prochaines années.

Les défis à relever, les obstacles à surmonter et les solutions innovantes à trouver seront légion. Mais c'est avec grand enthousiasme que le Conseil communal s'engagera sans compter pour le bien commun. En gardant toujours à l'esprit l'objectif supérieur qui guide en permanence ses réflexions et ses décisions : œuvrer pour une évolution harmonieuse de Bulle et le renforcement de la qualité de vie de sa population.

Le Conseil communal



présentation

du Conseil communal



Jacques Morand
Syndic
Administration et
représentation



David Seydoux
Vice-syndic
Enseignement
et formation, accueil
extrascolaire



Nicolas Pasquier
Travaux, équipements,
espaces publics



Chantal Pythoud
Santé et affaires
sociales



**Marie-France
Roth Pasquier**
Enfance-jeunesse,
intégration, mobilité



Jérôme Tornare
Sécurité (police et
pompiers), sports,
forêts



**Kirthana
Wickramasingam**
Affaires culturelles, musée
et bibliothèque, tourisme,
développement durable

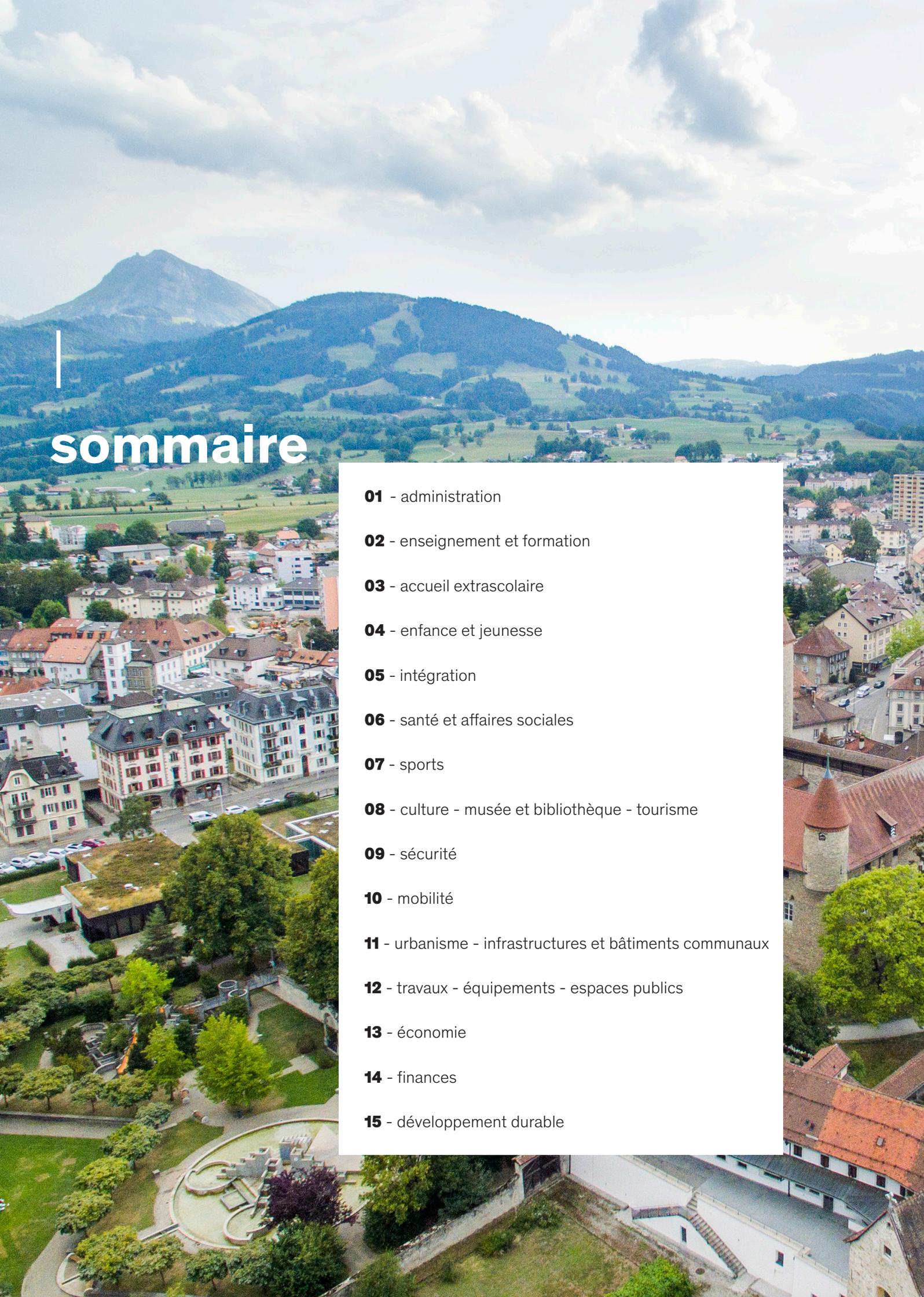


Nicolas Wyssmueller
Economie et finances



Estelle Zermatten
Urbanisme,
infrastructures et
bâtiments communaux

VILLE DE
BULLE

An aerial photograph of a town, likely in a mountainous region, with a prominent mountain peak in the background. The town features a mix of traditional European architecture with red-tiled roofs and modern buildings. The foreground shows a park area with trees and a circular structure. The sky is filled with large, white clouds.

| sommaire

- 01** - administration
- 02** - enseignement et formation
- 03** - accueil extrascolaire
- 04** - enfance et jeunesse
- 05** - intégration
- 06** - santé et affaires sociales
- 07** - sports
- 08** - culture - musée et bibliothèque - tourisme
- 09** - sécurité
- 10** - mobilité
- 11** - urbanisme - infrastructures et bâtiments communaux
- 12** - travaux - équipements - espaces publics
- 13** - économie
- 14** - finances
- 15** - développement durable



« Une commune à l'écoute de ses citoyens. »

administration

n° 1

Afin de répondre aux besoins et aux attentes de la population, les Autorités et l'Administration de la Ville de Bulle doivent s'adapter et se moderniser en permanence. Elles sont à son écoute et ont à cœur de lui offrir des prestations publiques de qualité.



Objectifs

- Poursuivre la digitalisation des prestations communales (guichet virtuel).
- Centraliser les services communaux.
- Dynamiser la gouvernance communale.
- Renforcer la communication interne et externe.
- Promouvoir l'image de la Ville de Bulle.

Actions prioritaires

- Suivre la mise en place du nouvel outil de gestion documentaire.
- Terminer la rénovation et l'agrandissement du bâtiment communal de la rue du Château-d'En-Bas 33.
- Optimiser le fonctionnement du Conseil communal.
- Développer le journal d'information communal *Le bulletin*.
- Assurer le suivi des réponses aux questions de citoyens.

enseignement et formation

n° 2



La croissance démographique soutenue que connaît Bulle nécessite d'entretenir et de développer les infrastructures scolaires. Le Conseil communal doit anticiper les besoins futurs et assurer une planification des constructions scolaires, en particulier dans les quartiers en développement.

Objectifs

- Mettre à disposition de la population des écoles de quartier (bâtiments scolaires, salles de gymnastique et locaux d'accueil extrascolaire) en suffisance.
- Permettre à tous les élèves de se rendre à l'école en mobilité douce (à pied, à vélo ou en bus).
- Détecter précocement les problèmes de comportement de certains élèves et leur proposer une aide afin d'offrir une égalité des chances pour tous.

Actions prioritaires

- Planifier la construction d'une nouvelle école sur le site de la Pâla ou du Terraillet.
- Libérer, dès la prochaine construction scolaire, le bâtiment de la Vudalla dont les classes ne correspondent plus aux normes actuelles ainsi que les deux étages supérieurs du bâtiment de Dardens, conformément au projet initial.
- Créer des postes de travailleurs sociaux en milieu scolaire (financés par le Canton de Fribourg).
- Digitaliser les processus de gestion des activités extrascolaires (portail internet unique pour les devoirs surveillés, le sport scolaire facultatif, les transports scolaires et l'accueil extrascolaire).

accueil extrascolaire

n° 3

Les Autorités de la Ville de Bulle cherchent constamment à répondre aux nouveaux besoins en matière d'accueil extrafamilial. En ce sens, elles entendent poursuivre l'extension de l'offre communale en accueil extrascolaire.



Objectif

- Permettre aux familles de mieux concilier vie professionnelle et vie de famille en offrant un accueil extrascolaire complet et de qualité sur chaque site scolaire.

Action prioritaire

- Réaliser de nouveaux locaux d'accueil extrascolaire à La Tour-de-Trême dans le bâtiment du Département technique.

enfance et jeunesse

n° 4

La Ville de Bulle veut développer une politique communale globale de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. L'élaboration d'une stratégie dans le domaine vise à renforcer l'offre existante et à assurer une meilleure coordination entre les divers partenaires, publics et privés.



Objectifs

- Mettre en œuvre la politique « Grandir à Bulle ».
- Elaborer une politique d'encouragement précoce.

Actions prioritaires

- Engager un-e coordinateur-trice de la petite enfance.
- Pérenniser l'Espace Famille.
- Organiser des actions de soutien aux adolescents (ateliers de jeux vidéo encadrés, cafés parents d'ados, soutien à l'insertion professionnelle, soutien aux projets de jeunes).



intégration

n° 5

Plus d'une centaine de nationalités cohabitent à Bulle. Sensibles à la question de la cohésion sociale, les Autorités mettent en œuvre ou soutiennent des actions favorisant le mieux vivre ensemble, un accueil de qualité des nouveaux habitants et l'apprentissage de la langue française.

Culture
en **partage**



Objectifs

- Accompagner l'évolution démographique en favorisant le lien social.
- Construire la cité pour et avec ses habitants.

Actions prioritaires

- Dynamiser la vie de quartier par des actions concrètes en collaboration avec les services concernés (jeunesse, seniors, police, etc.).
- Pérenniser le projet « Culture en partage ».

santé et affaires sociales

n° 6

La population âgée de 65 ans et plus va doubler d'ici à 2035. Pour faire face au vieillissement de la population, la Ville de Bulle veut veiller à l'intégration des seniors dans la société, favoriser leur autonomie, éviter leur isolement, mais aussi prendre en considération leurs besoins et leurs compétences.



Objectifs

- Favoriser l'autonomie et le bien-être des personnes âgées à domicile.
- Soutenir les proches aidants.
- Renforcer le soutien aux personnes précarisées.
- Renforcer la cohésion sociale.

Actions prioritaires

- Mettre en œuvre les mesures du concept communal en faveur des seniors.
- Elargir le périmètre d'activités des foyers de la Ville.
- Construire et exploiter un foyer de jour.
- Soutenir les associations caritatives.
- Renforcer le travail social hors murs.

sports

n°7



Au cœur d'une région sportive, la Ville de Bulle tient à assurer la promotion et le soutien de la pratique sportive pour tous. Maintenir de saines habitudes de vie au sein de la société passe par l'engagement de la commune à mettre à disposition de la population des infrastructures attractives et de qualité.

Objectifs

- Développer les infrastructures sportives.
- Promouvoir le sport pour tous.

Actions prioritaires

- Développer et moderniser les infrastructures de la zone sportive et de loisirs de Bouleyres.
- Promouvoir les sports urbains alternatifs et développer l'offre de manifestations.



culture - musée et bibliothèque - tourisme

n° 8

Rendre la culture accessible à tous constitue l'un des axes majeurs de la politique culturelle bulloise. Un soutien accru à une vie culturelle dynamique et la valorisation du patrimoine culturel renforceront le rôle de Bulle comme pôle culturel du Sud fribourgeois et augmentera l'attractivité touristique de la cité.



Objectifs

- Renforcer le rôle de Bulle comme pôle culturel du Sud du canton et favoriser la diversification de l'offre culturelle régionale.
- Soutenir les institutions et associations locales et s'engager au plus proche de leurs besoins.
- Rendre la culture accessible au plus grand nombre et élargir les publics.
- Valoriser la culture et le patrimoine afin de renforcer l'attractivité touristique de la ville.

Actions prioritaires

- Poursuivre et réaliser le projet d'agrandissement du Musée gruérien et de la Bibliothèque (Maison de la culture et du patrimoine).
- Renforcer et encourager les actions de médiation culturelle pour rendre la culture accessible à tous.
- Concrétiser le programme « Culture en partage » et pérenniser la collaboration entre le Service de la culture et le Service de l'intégration.
- Soutenir les associations et institutions en poursuivant le développement des modules de demande en ligne (Bulle de Culture) pour faciliter les démarches administratives (demandes de subvention, d'autorisation, de matériel), en favorisant la mise en réseau des acteurs culturels et en créant une permanence du Service de la culture.
- Mettre en valeur le circuit historique de la ville et contribuer à l'attractivité touristique de la cité.
- Contribuer à la création et au développement d'Option Gruyère et devenir un partenaire du développement culturel régional.

sécurité

n° 9

Si, comme toute ville de taille similaire, elle doit faire face à certaines incivilités, Bulle est une ville où il fait bon vivre. Les Autorités doivent veiller à préserver et à faire perdurer cette tranquillité en garantissant le sentiment de sécurité publique sur le territoire communal.



Objectifs

- Adapter les moyens sécuritaires d'une commune en constante évolution.
- Maintenir le sentiment de sécurité des citoyens.

Actions prioritaires

- Optimiser le fonctionnement de la sécurité publique en réseau (police, sapeurs-pompiers, organes communaux).
- Renforcer la présence et la prévention dans les quartiers.

mobilité

n° 10

Le bon fonctionnement du réseau routier de l'agglomération bulloise dépend, entre autres, de la réussite du transfert modal entre le transport individuel motorisé et les transports publics. La Ville de Bulle veut aussi continuer d'inciter la population à repenser ses habitudes de déplacement et de promouvoir les modes de déplacement doux.



Objectifs

- Atteindre un report modal qui permette d'accéder à la ville par tous les types de transport.
- Passer à une nouvelle phase de développement du réseau de transports publics.
- Améliorer la desserte des zones d'activités (Planchy et Prila) et des nouveaux pôles de développement (Terraillet, Pâla, stade).
- Promouvoir une mobilité autonome des enfants et des jeunes.

Actions prioritaires

- Planifier l'électrification/la décarbonation du réseau de bus urbains Mobil.
- Développer une 4^e ligne de bus urbains.
- Rechercher des solutions de parkings combinés avec les transports publics et la mobilité douce (parkings-relais P+R).
- Améliorer et développer le réseau cyclable (marquage, pistes en site propre).
- Poursuivre les actions d'apprentissage de l'autonomie des enfants et des jeunes dans leurs déplacements.

urbanisme - infrastructures et bâtiments communaux

n° 11

Le Conseil communal s'engage, dans les limites de ses prérogatives, pour une densification de qualité et un développement harmonieux de la ville. La qualité du cadre de vie qu'offre Bulle à sa population et son attractivité passent également par l'aménagement d'espaces publics conviviaux au centre-ville.



Objectifs

- Tendre vers une densification qualitative du bâti et des constructions.
- Mettre en place une politique ambitieuse de gestion du patrimoine bâti de la Ville et des terrains communaux.
- Renforcer la convivialité et l'accessibilité du centre-ville.

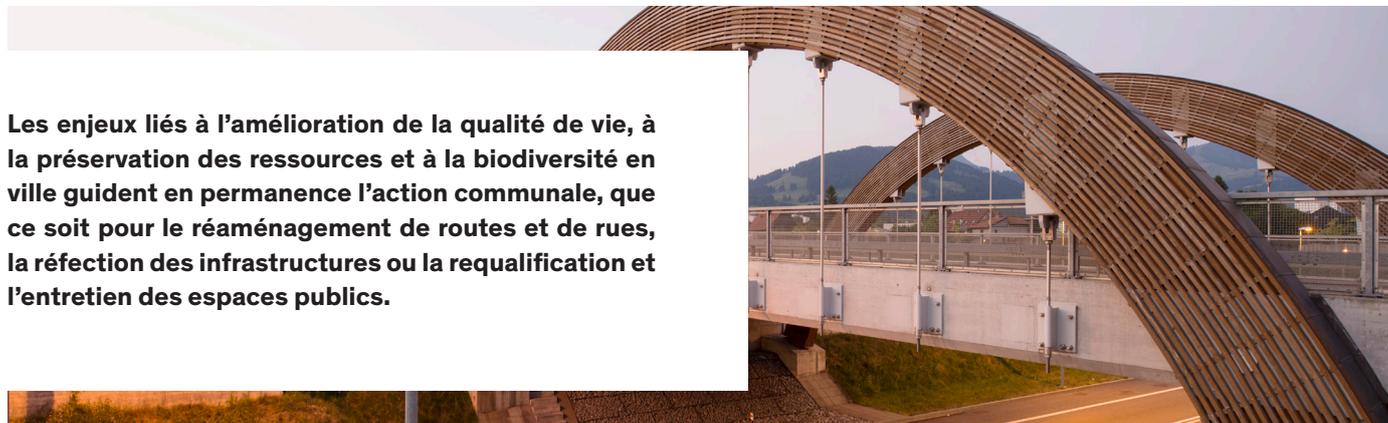
Actions prioritaires

- Poursuivre la mise en place de mandats d'étude parallèles (MEP).
- Lancer les études pour le Plan d'aménagement local (PAL) 2025.
- Réaménager la place du Marché, la place des Alpes et la Grand-Rue.
- Offrir un nombre de places de parc suffisant pour l'accès au centre-ville.

travaux - équipements - espaces publics

n° 12

Les enjeux liés à l'amélioration de la qualité de vie, à la préservation des ressources et à la biodiversité en ville guident en permanence l'action communale, que ce soit pour le réaménagement de routes et de rues, la réfection des infrastructures ou la requalification et l'entretien des espaces publics.



Objectifs

- Limiter le trafic de transit et favoriser le transfert vers la mobilité douce afin de garantir le calme et la sécurité et d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers.
- Adapter continuellement les réseaux de services (approvisionnement en eau potable, évacuation des eaux usées, chauffage à distance, multimédias) aux besoins induits par le développement de la ville et l'accroissement de sa population, tout en préservant les ressources pour les générations futures.
- Viser une qualité accrue dans la conception des espaces publics, lieux privilégiés du vivre-ensemble.
- Assurer la propreté des espaces publics et les adapter aux enjeux climatiques.

Actions prioritaires

- Etendre les zones à vitesse modérée du centre-ville et dans les quartiers d'habitation.
- Améliorer l'accessibilité de l'espace public pour les personnes à mobilité réduite.
- Achever la modernisation de la station d'épuration de Vuippens visant à traiter les micropolluants et à récupérer la chaleur excédentaire pour la réinjecter dans le réseau de chauffage.
- Informer la population et la sensibiliser aux mesures d'économie d'eau et d'énergie.
- Développer un plan d'action en faveur de la biodiversité en ville.
- Apporter des solutions adaptées pour accompagner la densification et limiter les îlots de chaleur urbains.
- Développer l'offre de places de jeux.

économie

n° 13

Poumon économique de la Gruyère, Bulle jouit d'une économie florissante. Dans les limites de leur champ d'action, les Autorités communales mettent en place les conditions-cadres pour favoriser le développement économique et la création d'emplois.



Objectifs

- Augmenter les places de travail, en favorisant l'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée.
- Favoriser le développement des entreprises locales.

Actions prioritaires

- Finaliser la mise en activité de la zone de la Prila.
- Créer une commission communale des affaires économiques.
- Rencontrer régulièrement les entreprises (contacts personnels, café-réseaux).



finances

n° 14

La politique poursuivie par le Conseil communal est de garantir des finances maîtrisées, tout en répondant aux besoins en infrastructures et en services de la population. La recherche constante de ce difficile équilibre passe inévitablement par des choix dans la priorisation des investissements.



Objectif

- Maintenir des finances publiques saines et un endettement acceptable.

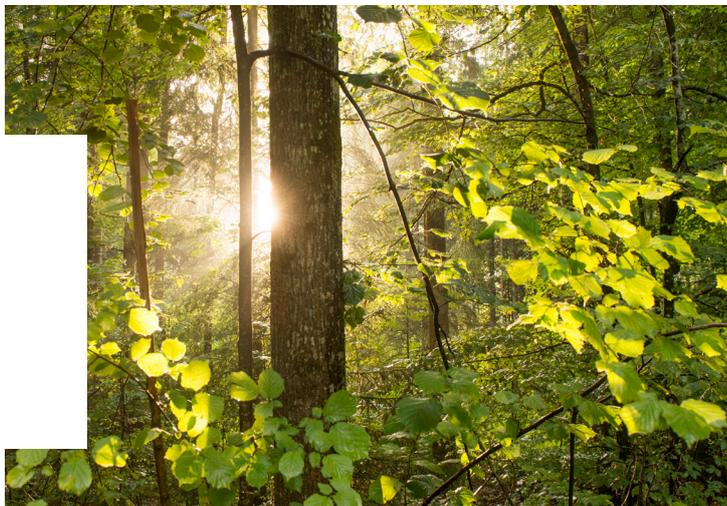
Actions prioritaires

- Maintenir des finances saines à travers un budget équilibré et un endettement raisonnable ainsi qu'une fiscalité attractive.
- Rédiger un plan des investissements sur le long terme (à un horizon de 10 ans).

développement durable

n° 15

La Ville de Bulle veut renforcer son action en matière de développement durable. Grâce à l'élaboration d'une stratégie dans le domaine, elle veut intégrer les notions de responsabilité environnementale, d'efficacité économique et de solidarité sociale dans toute décision et toute action.



Objectif

- Elaborer une stratégie de développement durable transversale dans tous les secteurs communaux et construire une politique de la Ville basée sur l'Agenda 2030.

Action prioritaire

- Adopter un Agenda 2030 « Bulle durable » en mettant en place une coordination, une allocation des ressources et des responsables par secteur afin de concrétiser et d'appliquer une stratégie de développement durable.



Ville de Bulle

Grand-Rue 7

Case postale

1630 Bulle

Tél. 026 919 18 00

www.bulle.ch

secretariat@bulle.ch



VILLE DE
BULLE